

quelconque de cette affaire. C'est tout ce que je peux dire au sujet de mon entretien avec le député concernant ce qui a été rapporté dans la presse aujourd'hui.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

Il me semble que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources vient d'admettre qu'il semblerait que le sénateur Cogger a effectivement demandé au député de Châteauguay de faire du lobbying au nom de la société. . .

Des voix: Règlement!

M. le Président: Compte tenu de ce que j'ai dit et si je ne m'arrête qu'à cette question qui a trait aux privilèges d'un député, je le déclare pour l'instant irrecevable.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

M. Lee Richardson (Calgary—Sud-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu des déclarations prononcées hier soir par les trois chefs de parti au sujet de l'Accord du lac Meech, le premier ministre pense-t-il qu'il puisse se produire d'autres événements avant la conférence des premiers ministres prévue pour la semaine prochaine à Ottawa?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'opposition s'étonne quand on soulève une question d'importance cruciale pour le bien-être de la nation.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Il est 14 h 57 et cette question est la plus importante qu'on ait posée aujourd'hui. J'en félicite le député.

Pour en revenir à la question, je tiens à féliciter le chef de l'opposition et le chef du NPD pour les discours qu'ils ont prononcés hier soir à la défense de l'important Accord du lac Meech, discours qui sont, à mon humble avis, excellents.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: À mon humble avis, le mien aussi était fort bien.

Des voix: Bravo!

Questions orales

M. Mulroney: J'ai eu des entretiens avec mes homologues provinciaux. Nous espérons que la conférence de la semaine prochaine sera productive. Elle portera sur l'économie, mais, comme c'est souvent le cas, nous aborderons aussi des questions constitutionnelles. Nous espérons réussir à surmonter certains des obstacles qui se dressent sur notre chemin à l'heure actuelle.

Le député voudrait savoir s'il y a du nouveau. Effectivement, il y a la déclaration de M. Chrétien, publiée dans *L'Devoir* de ce matin, qui dit ceci:

[Français]

Toujours favorable à un droit de veto du Québec sur les amendements constitutionnels, comme l'ex-gouvernement Trudeau l'avait proposé, il ne voit pas pourquoi il faudrait pour autant l'accorder à toutes les provinces.

Et je le cite:

Je ne suis pas convaincu qu'il faille donner un droit de veto à l'Île-du-Prince-Édouard.

Voilà.

[Traduction]

Monsieur le Président, cette déclaration de M. Chrétien est fort importante. Il propose, semble-t-il, de diviser les provinces en deux catégories: le Québec, qui aurait le droit de veto, mais pas Terre-Neuve; l'Ontario l'aurait, mais pas le Manitoba. Je trouve cela inadmissible. L'Accord du lac Meech a été conçu pour corriger précisément ce genre de choses.

* * *

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Sheila Finestone (Mount-Royal): Monsieur le Président, à l'instar de la plupart des capitales nationales du monde entier, nous sommes fiers, à Ottawa, de nos institutions culturelles nationales que sont le Musée des civilisations, le Musée des sciences naturelles, le Musée des sciences et de la technologie, le Musée des beaux-arts et le Centre national des Arts.

Le ministre des Communications est, au nom de la Chambre et de tous les Canadiens, responsable de ces institutions. Le ministre s'engagera-t-il sur-le-champ à respecter le mandat du Centre national des Arts et à garantir la survie de cette institution nationale, qui propose des spectacles de théâtre français et anglais, de danse, des opéras et des concerts?